

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 20, numéro 1, 1989

L'Arctique : ses dimensions économiques, politiques, stratégiques et juridiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702466ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702466ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1989). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 20(1), 181–185. <https://doi.org/10.7202/702466ar>

Un conseiller spécial sur l'environnement pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures

23 décembre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, nomme M. Alan Beesley en tant que conseiller spécial pour les questions environnementales.

Nomination diplomatiques

novembre-décembre:

Le ministère des Affaires extérieures annonce les nominations suivantes dans ses représentations à l'étranger: M. Robert Elliott devient Haut-commissaire au Nigéria avec accréditation simultanée en Sierra Leone, M. Allan Sullivan ambassadeur en Italie et M. Brian Schumacher, ambassadeur en Corée. Enfin, M. Anthony Eyton est nommé Consul général à New York.

II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1988)

A — Aperçu général

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se prononçait de nouveau en faveur du libre-échange durant la campagne électorale fédérale. Prenant la parole au début de novembre devant le Canadian Club à Winnipeg, il rappelait l'importance de la libéralisation des échanges, qui représente selon lui la seule garantie du maintien du niveau de vie des Canadiens. Déclarant défendre les intérêts du Québec, il précisait que son argumentation en faveur du libre-échange relevait « de la logique » et « non de la partisanerie ». ¹ De l'ensemble du trimestre, on retiendra par ailleurs l'entente signée entre le Québec et la République de Russie et le voyage subséquent du ministre Gobeil en Union soviétique, ainsi que le passage en France de quelques-uns de ses collègues, M. Gobeil lui-même ayant fait escale à Paris en route pour Moscou.

Le rapport sur l'évaluation du réseau des délégations et des bureaux du Québec à l'étranger demandé par le ministre des Affaires internationales lui était remis le 4 novembre. Présidé par M. Marcel Bergeron, le comité d'évaluation avait pour mandat d'examiner les ressources et les moyens à mettre en place pour assurer une meilleure efficacité du réseau actuel des représentations du Québec à l'étranger. Orienter les interventions vers des objectifs prioritairement économiques comme le renforcement des échanges commerciaux et la prospection des investissements, intégrer les actions du réseau au MAI et accorder une prépondérance aux relations intergouvernementales, telles sont les principales recommandations à caractère général contenues dans le rapport. Le comité propose également, de façon plus spécifique, la nomination de conseillers spécialisés en technologie de pointe à Paris, Tokyo, New York et Los Angeles et l'ajout d'attachés commerciaux à Chicago, Singapour, Hong Kong et

1. *Le Devoir*, 2 novembre 1988, pp. 1 et 10.

Bangkok. Il suggère aussi la transformation des bureaux d'Atlanta et de Düsseldorf en délégation permanente, la concentration à Milan des activités du Québec en Italie et la fermeture du bureau de Lafayette (un conseiller pédagogique devrait cependant y être maintenu). Quant aux représentations de Mexico, Bogota et Caracas, une étude plus détaillée, qui sera réalisée au cours des prochains mois, devrait déterminer la pertinence de maintenir leur présence.²

B — Les politiques d'immigration

La ministre québécoise des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, se disait « déçue » de la position adoptée par son homologue fédérale, Mme Barbara McDougall, concernant le traitement des dossiers des 85,000 revendicateurs du statut de réfugiés, dont la moitié vivent au Québec. Mme Robic avait de nouveau proposé plus tôt au cours du trimestre une « révision administrative » qui aurait élargi les critères d'admission pour les demandeurs et ainsi permis, en considérant l'apprentissage de la langue, la volonté d'intégration ou les raisons humanitaires, d'accorder à la majorité d'entre eux la résidence permanente.³

C — La Francophonie

La préparation du Sommet de Dakar du printemps prochain se poursuivait à l'automne avec la tenue de quelques réunions, comme celle de la commission d'experts chargés d'étudier la mise sur pied d'une agence francophone des télécommunications. Elle entamait en octobre au Maroc les travaux de sa première session dans le but d'élaborer un rapport qui sera présenté à Dakar.⁴ Les participants du Réseau énergie, l'un des cinq réseaux mis sur pied en 1986 pour suggérer des projets au Comité international de Suivi des Sommets francophones, tenaient en novembre à Québec l'une de leurs rencontres périodiques. Celle-ci coïncidait avec la tenue, également à Québec, de la première réunion du Conseil d'orientation de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF). Tandis que les membres du Conseil de l'Institut adoptaient la programmation pour les trois prochaines années,⁵ la rencontre du Réseau énergie permettait de dresser le bilan des activités réalisées depuis 1987 et de préparer les activités prévues pour l'année prochaine.⁶

2. *Évaluation du Réseau de représentation du Québec à l'étranger: Rapport synthèse présenté au ministre des Affaires internationales par M. Marcel Bergeron*, Québec, octobre 1988, 118 p.; Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 4 novembre 1988, et *Le Devoir*, 5 novembre 1988, p. A12.

3. Pierre BOULET, *Le Soleil*, 29 décembre 1988, p. A6 et 30 décembre 1988, p. A1; Isabelle PARÉ, *Le Devoir*, 30 décembre 1988, pp. 1 et 8.

4. *Le Devoir*, 5 octobre 1988, p. 7.

5. Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français, *Communiqué de presse*, 21 novembre 1988.

6. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 21 novembre 1988.

D — Le Québec et la France

La 46^{me} Commission permanente de coopération franco-québécoise se réunissait en novembre à Québec. Outre la préparation des entretiens qu'auront les Premiers ministres du Québec et de la France en janvier prochain, la commission effectuait un tour d'horizon de l'avancement des programmes en cours et précisait les orientations des prochains mois. Les deux parties désirent accroître leur coopération économique, scientifique et technique, encourager les stages de jeunes chercheurs, stimuler les échanges étudiants, et augmenter les montants affectés à la réalisation de projets conjoints en linguistique et en terminologie. Des projets liés à l'environnement, sur le traitement des déchets et la pollution atmosphérique étaient également étudiés.⁷

Quelques ministres québécois se rendaient en France en décembre. Alors que le ministre délégué aux Affaires internationales, M. André Vallerand, assistait au conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique et que M. Gil Rémillard, ministre de la Justice, participait à un colloque international, la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, séjournait à Paris du 5 au 8 décembre. À cette occasion, elle rencontrait son homologue français, M. Jack Lang, pour procéder à un tour d'horizon des relations culturelles franco-québécoises et aborder le délicat dossier du doublage de film. Si la presse québécoise précisait que la ministre avait reçu l'assurance d'une réponse sur ce dossier avant la fin de l'année, aucun progrès n'était cependant enregistré avant la fin du trimestre.⁹ En octobre, l'Union des artistes du Québec et le principal syndicat des acteurs et des comédiens français avaient signé à Paris un protocole d'accord sur cette question. Le texte prévoit que les deux parties renonceront à « doubler toute production en langue française, provenant du territoire national de l'autre ou de doubler une production de l'autre lorsque la version en langue française existe déjà ».¹⁰

Enfin, le ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil faisait halte en France du 8 au 10 décembre avant de se rendre en Union soviétique. Au cours de cette courte visite, il rencontrait le ministre français des Affaires étrangères, M. Roland Dumas afin de préparer le voyage du Premier ministre québécois en janvier prochain. Il signait aussi deux ententes, l'une sur un projet de réensemencement de saumons dans la Dordogne et l'autre portant sur le statut des collèges français au Québec. M. Gobeil s'entretenait également avec des gens d'affaires français et des conseillers économiques du Québec en France.¹¹

E — Le Québec et l'URSS

Après son escale en France, le ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, accompagné de gens d'affaires et de représentants d'organismes culturels,

7. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 23 novembre 1988.

8. *Le Devoir*, 9 décembre 1988, p. 2.

9. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 26 novembre 1988, p. A7 et Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 15 décembre 1988, p. 11.

10. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 8 octobre 1988, pp. A1 et A14.

11. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 7 décembre 1988 et Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 12 décembre 1988, p. 2.

dirigeait du 11 au 16 décembre une importante mission commerciale et culturelle en Union soviétique. Cette mission faisait suite au séjour québécois du Vice-président du Conseil des ministres de la République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR), M. Nicolaï Troubilin en octobre, au cours duquel ils avaient conclu une entente de coopération entre la RSFSR et le Québec. Les deux parties avaient déjà signé, il y a deux ans, un protocole de coopération qui venait à échéance à la fin de l'année. D'une durée de quatre ans, la nouvelle entente-cadre encourage la coopération économique, scientifique, technologique et culturelle au moyen de missions d'experts, d'activités de formation et de projets de collaboration dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire, de la foresterie, de la protection de l'environnement, du marketing international, de la recherche médicale et des échanges culturels.¹² En Union soviétique, M. Gobeil devait avoir des entretiens avec le président du Conseil des ministres de la République de Russie et les ministres des Affaires étrangères, de la Culture et des Forêts de la RSFSR et participer à des réunions des Commissions d'État à la planification, à l'agriculture et à l'environnement. Le programme de coopération Québec-Russie pour l'année 1989-90 était paraphé le 15 décembre à Moscou.¹³

Le Québec se joignait, par ailleurs, à la Communauté internationale pour porter secours aux victimes du tremblement de terre survenu en Arménie en faisant parvenir des fournitures médicales. M. Gobeil qui entamait au même moment sa visite en Union soviétique devait s'enquérir auprès des autorités soviétiques du type d'aide requis.¹⁴

F — Chronologie thématique*

Entente Québec-IATA

27 octobre:

Le Québec et l'Association du transport aérien international (IATA) signent un nouvel accord, remplaçant celui de 1981 qui porte sur les privilèges consentis par le Québec à cette organisation et améliore notamment les mesures relatives à la fiscalité.

Le Premier ministre québécois en Floride

Début novembre:

Invité du *Chicago Council of Foreign Relations*, un organisme privé américain, le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa participe à la « Atlantic Conference 1988 » qui réunit tous les deux ans des gens d'affaires, des politiciens et des universitaires de divers pays dans le but de discuter de politique américaine. M.

12. Ministère des Affaires internationales, *Le Québec dans le monde*, vol. 5, no. 1, (jan.-fév. 1989), p. 4.

13. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 9 décembre 1988 et Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 12 décembre 1988, p. 2.

14. Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 12 décembre 1988, pp. 1 et 8.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Bourassa avait également l'intention de profiter de l'occasion pour s'entretenir avec certains sénateurs américains et des gens d'affaires de la question du libre-échange.

Le Québec et l'UNESCO

18 novembre:

L'UNESCO désigne la région de Charlevoix au Québec « Réserve mondiale de la biosphère ». Cette région fait aussi partie du réseau mondial des zones protégées de la biosphère qui regroupe 269 réserves dans 70 pays.

Participation de M. Gobeil au GATT

5 au 9 décembre:

En qualité d'observateur et de représentant officiel du gouvernement du Québec, M. Paul Gobeil, ministre des Affaires internationales, assiste à l'examen à mi-parcours du GATT qui se déroule à Montréal.

Réglementation sur l'importation des déchets solides

14 décembre:

Le gouvernement du Québec annonce qu'il modifiera dès le 28 décembre sa réglementation sur les déchets solides afin de limiter à compter de cette date le déversement et l'enfouissement de déchets produits à l'extérieur des frontières du Québec. Cette décision fait suite à l'importation depuis plusieurs semaines en Estrie de déchets de construction et de cendres d'incinérateurs provenant des régions de Boston et des États de l'Est américain.

La loi sur le cinéma

14 décembre:

La ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, annonce le prolongement, pour une période de six mois, du moratoire accordé en mai dernier à l'industrie du cinéma jusqu'à ce que soient connus les résultats d'une étude réalisée par l'Institut québécois du cinéma. La ministre devrait alors prendre une décision sur la mise en oeuvre de l'article 83 de la loi sur le cinéma qui exige que la version française des films en langue étrangère soit rapidement disponible.